AVANT ART. 35 N° CE342

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2023

VISANT À RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE L'INTENSIFICATION ET L'EXTENSION DU RISQUE INCENDIE - (N° 1071)

Adopté

AMENDEMENT

N º CE342

présenté par

Mme Mette, rapporteure pour avis au nom de la commission des finances (articles délégués 20, 20 bis, 35, 36 et 37)

013, 33, 30 ct 31)

AVANT L'ARTICLE 35
À l'intitulé du titre VIII, substituer au mot :
«l'»
le mot :
« un ».
EXPOSÉ SOMMAIRE
Rédactionnel.